

**Bureau du secteur bénévole
Agence de santé publique du Canada**

***Rapport sur la table ronde: Présence à long terme
Utilisation de l'Accord et des Codes
après l'Initiative entre le gouvernement du Canada
et le secteur bénévole
Le 31 mars, 2005***

Préparé par Annette Hollas
Le 15 avril, 2005

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	3
Thèmes clés mis de l'avant par les organismes	3
Utilisation de l'Accord et des Codes de bonnes pratiques.....	4
Accord et Codes dans l'avenir, au-delà de l'ISBC	5
Accord et Codes : Approches utilisées pour la formation à l'intention des communautés canadiennes du Nord et rurales isolées	7
Conclusion	7
Annexe A : Listes des participants.....	8
Annexe B : Ordre du jour.....	9

INTRODUCTION

Le 31 mars 2005, des représentants de la Fédération canadienne des réseaux du secteur bénévole (6), du Forum du secteur bénévole et communautaire (1) du Bureau du secteur bénévole (BSB) et de l'Agence de santé publique du Canada (4) se sont réunis à Ottawa pour un dialogue d'une demi-journée intitulé : « Présence à long terme - Utilisation de l'Accord et des Codes après l'Initiative entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole (ISBC) ». Les membres de la Fédération canadienne des réseaux du secteur bénévole provenaient de diverses communautés, régions et provinces et représentaient un éventail d'organismes bénévoles et communautaires.

Quand on considère l'un des objectifs clés d'un Accord entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole et communautaire, (soit d'établir les valeurs, les principes et les engagements pour orienter la relation entre les deux secteurs dans l'avenir) l'objectif de la réunion comportait deux volets. D'abord, les sujets de discussion ont fait la lumière sur les façons de maintenir et améliorer la relation entre ces deux joueurs, mais aussi ont identifié les problèmes et défis auxquels les deux secteurs devront faire face en adoptant une approche intégrée en vue de travailler ensemble. Ensuite, prenant appui sur l'engagement du BSB qui consiste à promouvoir la formation dans toutes les régions de Santé Canada et à l'Agence de santé publique du Canada, cette séance de planification a examiné les options en vue d'offrir des ateliers de formation « Renforcer les liens¹ » dans les communautés canadiennes du Nord et rurales isolées.

Ce rapport regroupe et fait ressortir les principaux thèmes et les principales recommandations qui sont ressortis de la table ronde, examinant plus particulièrement les secteurs d'intérêt que les organismes participants adoptent en ce moment dans leur travail, l'utilisation de l'Accord et des Codes de bonnes pratiques, la façon dont l'Accord et les Codes devraient être utilisés dans l'avenir et des idées relatives aux approches utilisées pour la formation à l'intention des communautés canadiennes du Nord et rurales.

THÈMES CLÉS MIS DE L'AVANT PAR LES ORGANISMES

Pour entamer le dialogue, chaque participant a fait état du mandat et de l'étendue géographique de l'organisme qu'il ou qu'elle représente, ainsi que de deux thèmes ou secteurs d'intérêt clés tirés du travail en cours. Un aperçu des thèmes présentés apparaît ci-dessous et certains de ces thèmes sont partagés par plusieurs participants, soulignant les enjeux courants auxquels sont confrontés les secteurs :

- Expansion des capacités sur le plan régional et national
- Croissance de la visibilité du secteur bénévole et communautaire
- Établissement de liens entre le secteur privé, public, bénévole et communautaire
- Sensibilisation des gens relativement au secteur tant à l'interne qu'à l'externe

¹ En 2004, le Bureau du secteur bénévole a mis en oeuvre un atelier conjoint de formation réunissant le gouvernement et le secteur bénévole et communautaire à l'égard de l'Accord et des Codes de bonnes pratiques. Cet atelier de formation a été mis sur pied dans un contexte de santé, mais peut être adapté en fonction des régions et des secteurs d'intérêt.

- Développement du leadership
- Expansion du réseau
- Faire connaître l'Accord et les Codes de bonnes pratiques à un plus grand nombre de représentants du gouvernement et du secteur bénévole et communautaire

UTILISATION DE L'ACCORD ET DES CODES DE BONNES PRATIQUES

Cette partie de la table ronde a passé en revue l'exemple de formation régionale du BSB relatif à la mise en oeuvre de l'Accord et des Codes de bonnes pratiques; a cherché à identifier les réussites, les lacunes et les défis relatifs à la mise en oeuvre; et a discuté de l'utilisation de l'Accord et des Codes, ainsi que du matériel connexe de formation dans divers secteurs d'intérêt et dans un contexte de santé.

Bon nombre de participants ont reconnu que l'Accord et les Codes de bonnes pratiques sont des ressources précieuses et représentent une base pour orienter les relations entre les deux secteurs. Plus précisément, le manuel de formation « Renforcer les liens », conçu par le Bureau du secteur bénévole à l'intention du secteur de la santé, a été identifié comme une bonne ressource qui revêt de l'importance au-delà de la santé. En fait, il a été constaté que de nombreux petits organismes travaillent souvent sur différentes questions et dans différents environnements et, par conséquent, la formation de ce genre devrait être utilisée dans un contexte intersectoriel.

Il a aussi été constaté que la mise en oeuvre de l'Accord devrait tenir compte du contexte communautaire et provincial, afin de refléter les réalités actuelles de l'ensemble du pays. Comme l'a fait remarquer l'un des participants : « 64 % des organismes canadiens ont des mandats locaux, ce qui signifie qu'ils travaillent à la base et ne sont souvent pas affiliés au palier gouvernemental national ».

Trois questions ont été soulevées à la suite de cette discussion :

- Pourquoi avons-nous besoin d'un Accord fédéral?
- Comment cela concorde-t-il avec le travail provincial?
- Comment pouvons-nous établir le lien?

Il s'agit de questions importantes à aborder et qui ont été énoncées dans le contexte d'une discussion ultérieure portant sur les moyens d'aller de l'avant et la façon dont les futures initiatives entre le gouvernement et le secteur bénévole et communautaire devraient être conçues.

Les défis ont également été identifiés durant cette discussion. En ce qui a trait à la relation entre le gouvernement et le secteur bénévole et communautaire, certains participants ont indiqué qu'il existe des comportements et pratiques qui s'appliquent à un seul niveau, qui ne reflètent pas toujours les comportements adoptés « sur le terrain », ce qui signifie qu'il

Trois raisons ont été identifiées expliquant pourquoi les organismes ont de la difficulté à mettre en oeuvre l'Accord et les Codes :

- 1) Pertinence perçue- ce ne sont pas tous les organismes qui entretiennent des relations avec le gouvernement fédéral
- 2) Sincérité perçue ou crédibilité- la volonté politique et les mécanismes bureaucratiques nécessaires sont-ils en place pour que cela se concrétise?
- 3) Transférabilité- s'agit-il d'un modèle/catalyseur pour l'action locale; le langage, les valeurs et les principes sont-ils des éléments auxquels croient les organismes?

reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour faire progresser l'Accord (Les principes du Code de financement par rapport à l'expérience réelle en ce qui concerne le financement de projet).

Même si on a reconnu que l'Accord et les Codes sont des documents importants, on s'est dit d'avis qu'il est parfois difficile de promouvoir l'Accord comme étant pratique, utile et ayant une valeur ajoutée lorsque les organismes traversent une période de crise, lorsque les relations sont tendues ou lorsque les organismes sont contraints d'axer leurs efforts sur l'atteinte des objectifs de façon active. Il a été souligné ici qu'il s'avérait donc nécessaire de mieux faire la promotion de l'Accord et des Codes, réaliser ceci en tenant compte d'un outil permettant de favoriser de meilleures relations. Une remarque positive a aussi été faite à l'égard du fait qu'il existe au palier du gouvernement fédéral des « Responsables » pour gérer ces questions et cela a eu des répercussions dans certaines régions. Toutefois, la forte rotation actuelle du personnel a été citée comme une entrave à la consolidation des relations. Ceci reflète l'attention bien nécessaire sur le transfert des connaissances en cours portant sur ces ressources et l'importance de la formation du gouvernement et du secteur bénévole et communautaire à la fois dans un contexte d'orientation et de gestion.

L'exemple susmentionné de l'initiative de formation régionale du BSB « Renforcer les liens », conçue pour la prestation et la participation réalisées conjointement par les représentants du secteur bénévole et communautaire et le gouvernement, a été reconnue comme une ressource qui traite d'un bon nombre des questions discutées lors de la réunion. Cette initiative a aussi été identifiée comme une façon de traiter à la fois de la question relative à l'adaptation de l'Accord et des Codes dans des contextes régionaux et locaux, ainsi que comme un outil pour entamer un dialogue, voir où sont les différences et relever les défis entre les secteurs.

ACCORD ET CODES DANS L'AVENIR, AU-DELÀ DE L'ISBC

Cette partie de la discussion a pris en considération l'Accord et les Codes dans l'avenir une fois l'initiative du secteur bénévole et communautaire terminée (mars 2006) et où il est préférable de concentrer les énergies. Tous se sont entendus pour dire que l'Accord et les Codes de bonnes pratiques et le matériel « Renforcer les liens » étaient de bonnes ressources qui pourraient peut-être constituer un guide d'introduction sur la façon dont le gouvernement et le secteur bénévole et communautaire peuvent travailler ensemble plus efficacement. Toutefois, à la lumière de certains défis mentionnés précédemment à l'égard de l'utilisation de l'Accord dans un contexte de la vie réelle, il a été proposé de minimiser l'accent mis sur les mécanismes eux-mêmes (p.ex., cours portant sur l'application de l'Accord et des Codes) et de s'en servir plutôt à titre d'exemple lors des prochaines initiatives de renforcement des relations du gouvernement et du secteur bénévole et communautaire. Cette partie de la discussion était suivie d'une série d'idées et de recommandations sur la façon de relever les défis.

Recommandations pour l'avenir et suivi proposé

- Besoin continu de travailler à faire en sorte que le gouvernement et le secteur bénévole et communautaire se réunissent concrètement, en raison de l'ensemble complexe de comportements qui doivent être changés
- Créer une ligne directe pour le secteur bénévole et communautaire en vue d'entrer en communication avec le gouvernement afin d'accéder à l'information et pour qu'il réponde aux questions
- Créer un accès vers l'information existante et les lignes de consultation (p.ex., le National Network of Distress Centres "réseau national des centres d'aide et d'écoute" a 211 lignes d'information)
- Renouvellement des documents 2001 Accord et Code et un engagement que les deux secteurs y adhèrent; c'est aussi l'occasion de mettre en oeuvre un troisième code de bonnes pratiques sur la collaboration
- Mettre en place un système de guidage par les pairs, et ce dans les divers secteurs et régions, ainsi qu'au sein des organismes
- Inviter les participants à prendre part à la formation en groupes (au sein des divers secteurs) qui s'unissent en vue d'apprendre et d'établir des relations d'une autre façon.
- Inviter deux membres du même organisme afin de prendre part à la formation (p. ex., un directeur et un cadre financier; un nouveau bénévole et un bénévole chevronné)
- Utiliser le matériel « Renforcer les liens » dans le cadre de la formation continue du gouvernement et du secteur bénévole et communautaire (p. ex., École de leadership dans le secteur bénévole et communautaire, programmes universitaires, orientation gouvernementale et formation en gestion)
- Examiner l'éventail de matériels de formation existants; évaluer et diffuser les observations pour voir ce qui peut être utile au moment d'orienter les relations dans l'avenir
- Trouver ou mettre en oeuvre un projet pilote/modèle qui a adapté l'Accord et les Codes fédéraux à l'échelle locale (Il convient de noter qu'il existe plusieurs exemples d'Accords provinciaux)
- Identifier les responsables régionaux qui oeuvrent au sein de ministères qui s'intéressent aux relations solides entre le gouvernement et le secteur bénévole et communautaire (les points de contacts locaux sont nécessaires)

ACCORD ET CODES : APPROCHES UTILISÉES POUR LA FORMATION À L'INTENTION DES COMMUNAUTÉS CANADIENNES DU NORD ET RURALES ISOLÉES

La dernière partie de la table ronde était consacrée aux séances de remue-méninges pour la mise en oeuvre de l'Accord et des Codes au sein des communautés canadiennes du Nord et rurales. Bien que certains participants n'avaient jamais directement travaillé avec les communautés du Nord du Canada, bon nombre de leurs organismes avaient une grande étendue géographique, certains couvraient les communautés rurales et disposaient de renseignements très utiles sur la façon de procéder pour planifier la formation dans le Nord.

L'expérience de certains participants a permis de constater l'importance d'examiner d'un oeil critique la pertinence du matériel destiné au public visé et leur réalités. Dans le Nord, par exemple, il y a peut-être que quelques organismes admissibles au financement fédéral qui pourraient être identifiés pour la formation à ce niveau de l'Accord et des Codes.

Plusieurs participants avaient aussi des propositions originales sur la façon de coordonner les personnes et les organismes du secteur provenant des milieux ruraux. Par exemple, les expositions rurales annuelles ont été mentionnées comme le principal centre de contact des communautés rurales et une excellente occasion de présenter le matériel, mener des ateliers et présenter aux comités de planification ces expositions rurales. Les points de contact pour de tels événements ont été donnés en Alberta, au Manitoba et en Ontario. Pour ce qui est du Nord du Canada, les participants ont proposé que de trouver des interlocuteurs (comme le Forum du secteur bénévole et communautaire, les Initiatives bénévoles du Canada, le Réseau de recherche en santé des populations et le RÔLE en matière de politiques de santé) qui sont déjà liés aux communautés et organismes du Nord, dont certains dans un contexte de formation, s'avérait utile pour aider à planifier et mettre en oeuvre l'Accord et les Codes dans ces régions du pays.

CONCLUSION

Dans l'ensemble, et davantage aux fins de l'évaluation, les participants ont trouvé le dialogue ouvert et informel intéressant et utile. La collaboration relative aux idées visant à créer un changement positif a été une bonne indication de la capacité des deux secteurs à s'unir et appliquer les principes du dialogue ouvert et d'établir des relations. De plus, les représentants de la Fédération canadienne des réseaux du secteur bénévole ont manifesté un grand intérêt pour maintenir une relation de travail et continuer à découvrir de nouveaux outils, un nouveau langage et de nouvelles approches afin de créer une motivation pour faire progresser la relation, puisque l'ISBC tire à sa fin. Ceci a donné un sens à un commentaire fait lors du mot d'ouverture de la table ronde :

Même si le l'ISBC prend fin, la relation entre le gouvernement et le secteur bénévole et communautaire se poursuit.

ANNEXE A

PARTICIPANTS

LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES RÉSEAUX DU SECTEUR BÉNÉVOLE (FCRSB) :

Paula Speevak-Sladowski,
Centre de recherche et développement sur le secteur bénévole et communautaire,
Ottawa, Ontario

Brenda Herchmer
Niagara College Centre for Community Leadership
Région de Niagara, Ontario

Beth De Long
Pillar Voluntary Sector Network
London, Ontario

Martin Itzkow
Voluntary and Non-Profit Organization of Manitoba Inc.
Winnipeg, Manitoba

Katherine van Kooy
Calgary Chamber of Charities
Calgary, Alberta

Tim Beachy
Voluntary Organizations Consortium de la C.-B.
Vancouver, C.-B.

FORUM DU SECTEUR BÉNÉVOLE ET COMMUNAUTAIRE

Nadine Theriault
Ottawa, Ontario

BUREAU DU SECTEUR BÉNÉVOLE, AGENCE DE SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA

Sylvie Dufresne
Joan Simpson
Gylda Fry
Annette Hollas

ANNEXE B

Ordre du jour annoté : Présence à long terme Utilisation de l'Accord et des Codes après l'ISBC

Le 31 mars 2005, de 8 h 30 à 12 h 30

Holiday Inn – Plaza la Chaudière,

Présidente : Joan Simpson, Bureau du secteur bénévole (BSB)

Facilitatrice/Rapporteuse : Annette Hollas, Bureau du secteur bénévole (BSB)

De 8 h à 8 h 30 Déjeuner continental dans la salle de réunion
(Disponible à 7 h 30 pour les lève-tôt)

De 8 h 30 à 9 h **Allocution de bienvenue** : Sylvie Dufresne, Directrice,
Bureau du secteur bénévole (BSB)

Observation de la présidente : Joan Simpson
Bureau du secteur bénévole (BSB)

- Qui sommes-nous?
- Pourquoi avons-nous convoqué cette réunion?
- Reconnaître le mandat du BSB en ce qui a trait au secteur bénévole et à la politique sur la santé
- Objectifs du matin à l'égard de l'intégration de l'Accord et des Codes

Présentations

- Nom, organisme, superficie, mandat
- Deux thèmes/aspects clés de votre travail actuel

De 9 h à 9 h 30

Utilisation de l'Accord et des Codes de bonnes pratiques

a) Exemple du BSB : Initiative régionale de formation

- Utilisation des ressources de l'atelier « Renforcer les liens »; identification de la réussite, des lacunes, des défis; contribution à l'orientation stratégique

b) Discussion générale

- Faisant appel à tous les secteurs d'intérêt (pas restreint à la santé)
- Dans un contexte de santé
- Différences entre les divers problèmes et environnements
- Aspects de mise en oeuvre et d'intégration (aussi les omissions)

De 9 h 30 à 10 h

Meilleures pratiques : Mettre en lumière ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas et pourquoi

- a) Petit groupe de travail (utilisation de l'exercice « Renforcer les liens »)
- b) Exposés en séance plénière en petits groupes de discussion

De 10 h à 10 h 30 Répercussions clés de l'Accord et des Codes de bonnes pratiques

- a) Envisager le mouvement, la progression et les changements dans un contexte temporel :
 - 2000 – 2005 – 2010
- b) Envisager l'Accord et les Codes dans l'avenir, au-delà de l'ISBC
 - Où concentrer les énergies
 - Domaines à protéger
 - Domaines devant progresser
 - Préoccupations à l'égard de l'avenir au-delà de l'ISBC
 - Questions de viabilité

De 10 h 30 à 10 h 45 Pause

De 10 h 45 à 11 h 30 Deuxième partie : Accord et Codes : Discussion préliminaire portant sur les approches utilisées pour la formation à l'intention des communautés canadiennes du Nord et rurales isolées

- Défis et opportunités
- Proposition d'approches et de répercussions possibles
- Identification d'un réseau de planification plus vaste

11 h 30 Dîner de travail (20 minutes de pause)

De 11 h 50 à 12 h 30 Aperçu de l'apprentissage et des thèmes clés de la réunion

- a) Accord et Codes à plus long terme « documents à caractère évolutif »
- b) Approches en matière de formation à l'intention des communautés canadiennes du Nord et rurales isolées
- c) Prochaine étape : répartition plus grande du groupe et de la rétroaction

12 h 30 Ajournement